

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Pot-pourri en dermato: tester vos connaissances!  
- L'évolution du traitement de l'anaphylaxie

**No d'activité :** 76992

**Date :** mercredi le 28 avril 2021

**Lieu :** webinaire

**Coordonnées :**

## Objectifs

Pot-pourri en dermato: tester vos connaissances

1. Réviser les lésions les plus fréquentes en première ligne
2. Établir un bon diagnostic différentiel
3. Établir un diagnostic et initier le traitement recommandé

L'évolution du traitement de l'anaphylaxie

1. Reconnaître l'anaphylaxie: révision des critères;
2. Prendre en charge l'anaphylaxie au bureau;
3. Enseigner au patient la prise en charge adéquate et rapide des symptômes d'anaphylaxie à la maison;
4. Comparer les différents auto-injecteur d'épinéphrine

**Président de séance :** Dre Ginette Barrière

## Horaire

2021-04-28	18:30	20:00	Conférence	Pot-pourri en dermato: tester vos connaissances!	Dre Jordana Schachter, dermatologue
2021-04-28	20:00	20:15	Pause/Repas		
2021-04-28	20:15	21:45	Conférence	L'évolution du traitement de l'anaphylaxie	Dre Mélanie Nguyen, allergologue

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: [emc-amorsl@amorsl.ca](mailto:emc-amorsl@amorsl.ca).

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bauschhealth



*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.